

# Le favoritisme dans nos services publics

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **5 (1913)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-382980>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il leur faut des hommes, non plus pour obtenir des réformettes, mais des hommes décidés à conquérir le pouvoir, à arracher l'Etat des mains de la bourgeoisie possédante et gouvernante, afin d'en faire la chose exclusive du monde du travail, devenu son propre maître, son propre souverain.

C'est dire qu'ils vont au Parti socialiste, devenu leur suprême et dernier espoir.

*Compère-Morel.*



## Le favoritisme dans nos services publics.

On l'a nié et cependant, comme de la mauvaise herbe, il pousse, tenace, dans nos administrations publiques.

Mal du siècle, nous dit-on, en guise de fiche de consolation. Nous ignorons si notre siècle réclame ce triste apanage, mais il est certain que le mal existe. Il rongé notre société, froisse l'harmonie de nos rapports et jette le découragement dans l'âme de ceux d'entre nous pour qui dignité n'est pas un vain mot. Il est décourageant de voir, autour de soi, des privilèges réservés à des individus que ne rebutent pas certaines démarches.

Mal du siècle ou de tous les siècles, tare de nos générations ou de toutes les générations, c'est une chose anormale; c'est manquer de dignité personnelle, commettre une malhonnêteté que d'employer de semblables moyens pour atteindre le but, car celui qui en use détourne à son profit, souvent, sinon toujours, une situation qu'un autre a le droit d'occuper: le Droit, avec un grand D, celui que l'on conquiert par des aptitudes et non par des courbettes.

Tout le monde y a recours; les chances restent égales; où est la nuisance? rétorque-t-on.

Heureusement, non! Il y a encore des hommes qui refusent un avantage, s'ils doivent le décrocher dans la pénombre de la coulisse: ils désirent arriver, sans doute, mais au feu de la rampe.

Il est heureux, pour l'hygiène morale de notre corporation, qu'il y en ait parmi nous qui puissent dire fièrement, hautement, à la cantonade, que leur dossier n'est souillé par aucune recommandation.

Le fléau ne règne pas qu'ici. On nous invite à jeter un coup d'œil chez nos voisins, où la plaie pululle et purule, et l'on voudrait se servir de ce spectacle répugnant pour excuser le mal honteux qui nous mine.

Pitoyable excuse: la gangrène sévit chez nous, nous l'affirmons sans crainte d'être contredit.

Regardez dans votre entourage et vous découvrirez aisément le monsieur qui, avec cynisme

ou inconscience, par audace ou par bêtise, vous étalera ses lettres de recommandation; il vous dira qu'il est soutenu par tel homme politique influent, par tel membre du clergé ou de la loge, par tel haut fonctionnaire, à moins que ce soit par un concierge ou par un cocher de grande maison.

Il y en a qui cumulent, qui boivent à toutes les sources, propres ou malpropres, il leur importe peu qu'elles soient claires ou bourbeuses; ils cherchent l'appui de politiciens de nuances diverses; ils sonderont le terrain et, lorsqu'ils connaîtront les tendances de celui dont ils attendent une faveur, ils puiseront, dans le gousset de droite ou de gauche, le petit billet banal aux termes stéréotypés.

A la guerre, toutes les balles ne tuent pas; dans nos services publics, toutes les recommandations n'aboutissent certes pas; il n'en est pas moins vrai que la guerre est meurtrière!

Que l'on ne nous dise pas que les influences ne produisent pas de privilèges. S'il en était ainsi, pourquoi ne frappe-t-on pas de caducité toute sollicitation apostillée; on supprimerait du même coup une très vilaine chose et toute la paperasserie qui en résulte.

Il appartient à nos associations d'assainir l'atmosphère de nos milieux. Il leur incombe de mener une campagne serrée contre le favoritisme et le népotisme, une campagne sans merci et sans répit. Nous échangeons notre travail contre notre pain; sachons nous comporter de manière à recevoir ce pain en hommes libres et non en mendiants. Que nos collègues qui se croient lésés prennent l'habitude d'oser réclamer, la tête haute, ce à quoi ils estiment avoir droit.

Nos associations ont là une belle mission à remplir; il ne sera pas trop de toutes les énergies pour la conduire à bonne fin.

Nos associations s'interdisent de s'occuper de politique, c'est très sage; pas de politique et surtout pas de recommandations politiques.

Nous excluons de nos discussions toute question philosophique ou religieuse, nous ne pouvons admettre sans répugnance des influences de ce côté.

Ne tolérons pas de manœuvres venant de l'extérieur et tendant à hisser au pavois certains collègues pressés d'arriver.

Travaillons sans trêve à l'abolition des privilèges qui avilissent les caractères et qui jettent le trouble et la rancœur dans nos rangs.

Nos grands services publics ne doivent pas être des institutions à base politique; pour que leur affranchissement soit complet, que l'on crée au plus tôt un organisme qui aurait pour mission unique d'examiner les réclamations que le personnel croirait devoir introduire; une commission



à laquelle tout agent lésé, devancé, pourrait demander les raisons qui l'ont fait mettre à l'arrière-plan.

Cet organisme ne porterait évidemment des fruits que s'il contenait en son sein des membres du personnel.

On porterait ainsi un coup mortel au népotisme et au favoritisme, lesquels, dans leur chute, entraîneraient peut-être l'arrivisme, cette autre plaie dont Georges de Porto-Riche disait :

« L'arrivisme est d'abord méconnaissance de la justice, car, s'il traduit le désir d'arriver, il traduit surtout le désir d'arriver avant son tour, avant les autres, et sans respecter leurs droits, leurs titres, leurs travaux. L'arrivisme est ensuite une bassesse de l'âme, car on n'acquiert d'avance sur ses camarades ou sur ses émules que de la flatterie envers les puissants, que par la recherche et l'exploitation de toutes les circonstances. »



## Organisation et Lutte.

Une lutte pour l'organisation a toujours à compter avec les conditions avec lesquelles ladite lutte s'entreprend. Ces conditions ne sont pas toujours de même nature; elles changent, prennent d'autres formes et exigent d'autres moyens de lutte, d'autres méthodes, une autre tactique. Dans ce cas, il n'existe qu'une règle unique: une tactique qui convient et qui s'applique à la situation lorsque la lutte ne doit point rester sans résultat. Cela s'applique entièrement aux corps de métiers. Ceux-ci, dans un temps antérieur, avaient comme adversaire l'entrepreneur en particulier.

La résistance était minime proportionnellement envisagée; la cause provenait de l'isolement de l'entrepreneur. L'employeur qui voit la grève se déclarer dans son exploitation se voit accablé par un grand nombre de soucis. Il perd sa clientèle par la concurrence. Les dommages causés au matériel et aux machines sont importants, les meilleurs ouvriers partent, le payement des intérêts du capital, ainsi que les différentes opérations financières se font difficilement. La grève peut devenir fatale pour l'entrepreneur qui ne possède qu'un faible capital; elle peut le mener à la ruine.

Tous ces facteurs sont très favorables à la grève. Avec des moyens tout à fait simples, on peut obtenir de grands succès, lesquels sautent aux yeux lorsque les conditions de travail n'ont pas encore été réglées.

Les succès précipités obtenus par les grèves d'atelier ont amené une certaine insouciance dans le mouvement ouvrier; on a pensé qu'on pouvait

entreprendre les luttes sans aucune étude quelconque, sans préparatifs particuliers, sans faire de recherches pour se convaincre de sa force de résistance de sa propre position. De cette manière s'est montrée le mouvement ouvrier dans les temps précédents, ce qui nous indique la raison pour laquelle dans quelques endroits la lutte échoua.

Les succès obtenus par les corps de métiers réclament de l'ouvrier une nouvelle résistance, car les entrepreneurs eux aussi augmentent leur force de résistance vis-à-vis des prétentions ouvrières.

Dans cette situation générale, l'opinion parmi les ouvriers organisés ne montre pas toujours une grande confiance; très souvent se loge dans leurs rangs un sentiment de résignation, pensant que rien n'aidera et que le mieux est de ne point se faire de soucis au sujet de l'organisation. A quoi bon de payer de fortes contributions, de fournir de grands sacrifices, d'exercer la solidarité, si chaque succès de la fédération se voit anéanti par l'effet productif du capitaliste?

Ce sentiment pénible se laisse comprendre et examiné du côté le plus clair, l'on s'aperçoit qu'il exprime l'ignorance de la situation réelle. Il établit le manque d'explication au sujet de la connexion économique et sociale; il démontre aussi le manque de clairvoyance nécessaire. Ce manque de choses ne peut être remédié qu'en mettant les faits à jour. La situation demande à être mise au clair; une fois cela fait, l'ouvrier pourra se convaincre facilement du rôle que les différents corps de métiers ont à remplir.

On oublie souvent de faire la demande suivante: Quelle serait la situation de la classe ouvrière s'il n'existait aujourd'hui aucune association ouvrière, s'il n'existait que de l'indifférence entre les ouvriers organisés, et que les luttes ouvrières soient interrompues? Est-ce que le sort de l'ouvrier serait meilleur? Est-ce que la manière d'agir des entrepreneurs serait plus convenable? Non, l'histoire nous donne exemple sur exemple: reculons jusqu'à la première période du développement industriel qui s'est fait remarquer par son manque d'organisation ouvrière: journée de travail inhumaine, salaire de famine qui ne suffit aucunement aux besoins économiques, aucun indice pour la sauvegarde ouvrière. Voilà la situation de l'ouvrier s'il n'existait point d'organisation et d'association ouvrière. Le prolétaire a fait l'expérience et est instruit du but du capitaliste.

Si l'on se représente le développement qui s'opère actuellement et que notre connaissance est une faible image de ce que nous prépare l'avenir, alors considère-t-on l'importance des associations ouvrières qui nous font surmonter